

Offre d'emploi Chargé.e de mission Paysages

Catégorie A – filière technique – Ingénieur.e territorial
Mission temporaire d'une durée de 6 mois (remplacement dans le cadre d'un congé maternité)

Poste à pourvoir à partir du mardi 14 avril 2020.

I. CONTEXTE :

Créé en 1996, le Parc rentre en révision de sa charte 2008-2023.

Sous l'autorité des élus référents (Président du Parc et président de la commission « Biodiversité et paysages »), du directeur, du responsable de service « Biodiversité et paysages », dans le cadre de la Charte du Parc et des projets d'actions décidés par la commission "Biodiversité et paysages", du Bureau ou du Comité syndical, le chargé de mission Paysage sera responsable de la conception, de la réalisation et de l'évaluation des actions de son domaine d'intervention.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT) est en cours de révision de sa charte. Le périmètre d'étude s'étend sur plus de 300 000 hectares entre Tours et Angers pour une population de plus de 200 000 habitants.

Vous travaillerez au sein du service Biodiversité et Paysages du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR LAT), basé à Montsoreau (49), en étroite collaboration avec les agents du service, ainsi qu'avec les partenaires du Parc (DREAL, DDT, autres PNR, ...).

II. MISSIONS :

Ce poste a pour but de contribuer à la mise en œuvre d'une politique concertée en faveur des paysages telle que définie dans la charte du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine (2008-2023). A sa prise de fonction, le chargé de mission aura les missions suivantes :

a) Guide des plantations (40 %)

- Suivi des prestations en cours (webmaster et paysagiste/botaniste) : suivi des marchés et gestion administrative, relectures et validation des livrables, conseils techniques... ;
- Planification et montage de la campagne de communication sur ce projet pour la fin été 2020 ;
- Promotion de l'outil auprès du territoire (collectivités, entrepreneurs, particuliers ...).

b) Aménagements paysagers (25 %)

- Conseil et assistance des maîtres d'ouvrage en aménagement paysager (aménagement et valorisation de sites naturels, assistance technique aux collectivités publiques dans le cadre de leurs projets d'aménagements paysagers en lien avec les objectifs de la Charte) et suivi des différentes mises en œuvre correspondantes ;
- Suivi de travaux d'espaces verts (entretien de végétations, clôtures, maçonneries) aux bureaux du Parc (gestion devis, suivi administratif, suivi chantier ...).

c) Mise en œuvre de politiques paysagères sur le territoire du Parc (35 %)

- Plan de paysages Saumur Val de Loire (participation aux COPIL et expertises) ;

- Suivi de l'élaboration de la Charte (avis techniques ponctuels sur les rédactions réalisées, aide à l'élaboration du Plan du Parc, écritures/relectures des documents de communication du Parc sur le sujet).
- Mise en œuvre d'actions liées à la TVB.
- Participation à la préparation de la Fête du Parc 2020 (sept 2020) et au Congrès des Parcs.

III. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES REQUISES :

Savoir, Savoir-faire et Savoir-être:

- Formation et parcours professionnel en « grand paysage » avec sensibilité pour l'aménagement opérationnel : diplôme d'ingénieur-paysagiste / architecte paysagiste requis ;
- Connaissance des politiques, acteurs et outils d'intervention en paysage, environnement et aménagement du territoire, en urbanisme, environnement et agriculture ;
- Connaissance des compétences et du fonctionnement des collectivités locales et des marchés publics ;
- Conception d'aménagement paysager (règlementation, faisabilité technique, programmation, croquis ou plans ...) ;
- Connaissance des végétaux ;
- Capacité d'écoute et d'analyse des besoins ;
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale ;
- Maîtrise des outils bureautiques nécessaires (Pack Office), logiciels SIG (QGIS indispensable), de graphisme/PAO/DAO (Suite Adobe). Outils de communication par l'image : dessin, photo...

Profil recherché :

- Personne rigoureuse, réactive, diplomate et ouverture d'esprit avec un grand sens du service public ;
- 3 ans d'expérience appréciés.

IV. CONDITIONS DE TRAVAIL

Contraintes :

- Disponibilité (des réunions en soirée sont à prévoir) ;
- Déplacements sur le territoire du PNR : Permis B indispensable ;

Temps de travail : 35h (39h avec ARTT)

Rémunération : grille indiciaire de la fonction publique territoriale + primes

V. CANDIDATURE :

Les candidatures (lettre de motivation + CV) précisant la rémunération nette mensuelle souhaitée sont à adresser par courriel à l'adresse suivante : recrutement@parc-loire-anjou-touraine.fr

Monsieur le Président
Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Bureaux du Parc –
7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU

Date limite de réception des candidatures : 24 février 2020 12h00, oraux pour les candidats retenus le 2 mars après-midi.

(Merci de ne pas faire de relance téléphonique, chaque candidature recevra une réponse. Les candidats retenus pour les oraux seront prévenus dès que possible.)